

Dimanche 26 avril 1835 (n°17).

Il faut rendre à César ce qui appartient à César. Cela est juste, aussi je m'empresse de rendre à M. Charnier ce qui lui est dû, et de déclarer que ne le connaissant que sur la réputation qu'il avait de s'occuper des améliorations à apporter aux usages de la fabrique, je me fis présenter chez lui par quelqu'un de sa connaissance. Il me communiqua son travail, dont la partie la plus importante, sans doute, est la fondation du mutuellisme; personne ne saurait la lui contester.





